COMITE SYNDICAL

10 FEVRIER 2006

PROCES VERBAL

Etaient présents :

Jean-Michel COUVE, député-maire de SAINT TROPEZ, président du syndicat
Bernard ROLLAND, maire de SAINTE MAXIME
Roland BRUNO, maire de RAMATUELLE
Louis FOUCHER, maire de CAVALAIRE
Pierre BERENGUIER, maire LA CROIX VALMER
Guy SAURON, maire de LA MOLE
André WERPIN, maire de LA GARDE FREINET
Yvon ZERBONE, maire de GASSIN
Eliette MARDEL, Adjoint au maire de COGOLIN
Max ARNAUD, Adjoint au maire de SAINTE MAXIME
Jean Claude DELETANG, Adjoint au maire de LA GARDE FREINET
Jacques LHERMITTE, Adjoint au maire de LA MOLE
Roger MUNOS, Adjoint au maire de CAVALAIRE SUR MER.

Secrétaire de séance :

Madame Eliette MARDEL

Le Président ouvre la séance à 17 h 30.

L'objet de cette réunion est le débat d'orientation budgétaire. Le budget primitif 2006 sera soumis à l'assemblée dans le courant du mois de mars.

- ***DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2006 :***

Conformément à l'article 11 de la loi n° 92.125 relative à l'administration territoriale de la République, le comité syndical est appelé à débattre sur les orientations générales du budget.

Lecture est faite du rapport d'orientation budgétaire diffusé avec la convocation au comité syndical.

Le Président prie les membres de formuler leurs observations et remarques sur ce texte.

Louis FOUCHER fait remarquer que le coût de l'enquête publique ne doit pas être sous évalué. Il indique en effet que l'enquête sur le PLU de sa commune a coûté près de 30 000 euros. Il conseille donc de prévoir au budget une enveloppe suffisante.

Le Président informe que le président du tribunal administratif de Nice, qu'il a saisi, doit très prochainement désigner la commission d'enquête.
Elle sera composée de trois commissaires enquêteurs ; le coût total de l'enquête dépendra du nombre de permanences assurées dans les communes et de la rédaction du rapport.
En raison de l'importance du sujet, Jean Michel COUVE indique son souhait que des permanences soient assurées dans chaque commune, en accord avec les maires.

Les modalités de l'enquête seront arrêtées par le Président, en accord avec les commissaires-enquêteurs, conformément à la délibération du 1er décembre qui a arrêté le SCoT.

Concernant le financement des études prévues par le syndicat le Président indique qu'il renouvellera la demande de subvention auprès du Conseil général, malgré l'échec de la demande formulée en 2005.
Il espère que cette subvention sera accordée car le syndicat en a besoin pour continuer à avancer.
Il souhaite que le Conseiller général de Sainte Maxime puisse soutenir la demande du syndicat.

Guy SAURON se déclare pessimiste quant à la suite que donnera le Conseil général à cette demande.

Bernard ROLLAND rappelle à ses collègues que le Conseil Général se montrera de plus en plus sélectif en matière d'aides, mais confirme qu'il soutiendra la demande du syndicat.
Il invite l'ensemble des maires à la conférence territoriale qui se tiendra à Grimaud le 9 mars prochain, au cours de laquelle le président LANFRANCHI exposera la démarche territoriale du Conseil Général.

Pierre BERENGUIER prend note de cette invitation soulignant qu'il s'agit là d'une opportunité de discuter avec le président du Conseil Général. Il propose aux autres membres du syndicat de s'exprimer en cette occasion.

Jean Michel COUVE déclare se préoccuper, si les subventions demandées n'étaient pas obtenues, de trouver des solutions alternatives afin de donner au syndicat les moyens de fonctionner.

Il lève la séance à 18 heures.